

Conseil général de Val Terbi du 17 juin 2025

REPONSE A LA QUESTION ORALE : ENTRETIEN DES COURS D'EAU POUR PREVENIR LES DOMMAGES LORS D'INTEMPERIES

« Monsieur le conseiller général, votre question est bel et bien d'actualité.

Le mercredi 4 juin, surtout sur Vermes et Corban, et le 7 juin sur Vermes, ont été des journées d'interventions des secours du SIS que je félicite au passage pour leur engagement. A Vicques on ne m'a fait remarquer qu'un débordement de conduite d'eau claire.

Le 4 juin une pluie diluvienne sur un court instant d'environ 10 minutes est tombée très violement. L'eau de surface a dévalé les terrains et est entrée dans certaines habitations. Aucun blessé n'est à signaler.

Ce surplus d'eau a aussi entraîné des crues sur de petits ruisseaux qui ont débordés. Le volume d'eau a aussi entraîné du charriage de boues de bois et de pierres qui ont entravés le passage des eaux.

En terme purement de volume de crues de la Scheulte par exemple, ce n'était qu'une crue de 1^{er} danger soit d'une répétition possible tous les 2ans. Il s'agit donc bien là d'un phénomène subit et très local et les petits ruisseaux ont été fortement sollicités.

Le débordement des cours d'eau est dû par des quantités trop importantes d'arrivée d'eau et de matériaux minéraux ou boisés entraînés par la crue dans un gabarit qui ne permet plus leur passage. Pour prévenir ces dommages la commune a sensibilisé les acteurs du terrain soit par les réalisations du remaniement parcellaire, le rappel au triage forestier de la bonne façon de traiter les coupes de bois près des cours d'eau afin d'éviter les encombrements et, évidemment, les voyers communaux chargés, quand ils le remarquent, de dégager les obstructions. Elle a aussi engagé des gros investissements pour prévenir les crues dans les zones les plus peuplées touchées lors des crues importantes.

Avec 55 km de cours d'eau à grande majorité en massif forestier et en zones agricoles, de cours d'eau bordés de végétation arboricole parfois difficilement atteignable, d'innombrables constructions faites pour l'usage de tous les jours, il n'est pas possible de remarquer chaque arbre qui entrave dans sa croissance le gabarit de passage des eaux ou autres objets de toutes provenance.

Il est aussi difficile de juger sur site si ce gabarit est suffisant pour une crue d'importance.

La commune dispose d'un plan d'entretien des cours d'eau qui permet, dans une certaine mesure, de prévenir les dommages et, depuis ce début d'année, elle a mandaté un bureau spécialisé dans les cours d'eau pour offrir son support dans la mise en œuvre de ce plan.

A la suite d'intempéries qui ont causés des débordements, la commune apporte son soutien d'urgence aux sinistrés qui en font la demande avec l'aide du service de secours puis, dans les jours qui suivent, reçoit les signalements des citoyens, fait l'inventaire des mesures à prendre dans l'immédiat, informe l'office de l'environnement des interventions qu'elle juge nécessaires, avec son accord, engage les entreprises pour une remise en état le plus rapidement possible. A cela s'ajoute la remise en état des chemins et c'est ce que je fais depuis plus de dix jours. Ensuite un constat plus général des effets sur les cours d'eau de la dernière crue est fait aux endroits sensibles ou sur signalement.

Pour les cas où l'on remarque des répétitions, la commune prend l'avis d'un bureau spécialisé et leur demande de faire une offre pour trouver les causes et y remédier.

Ces événements, désagréables pour les victimes, sont à mettre en relation avec ce que nous voyons aux informations comme à Blatten ou à Valencia l'année passée. Ils sont appelés à devenir plus fréquents et plus violents.

Nous ne sommes pas encore touchés par des événements majeurs mais il est important de s'assurer contre les dommages naturels. Assurance obligatoire pour les bâtiments dans notre canton et à bien plaider pour les aménagements intérieurs.

Notre commune a certainement un des plus grands bassins versant de ce canton. Sa surveillance, son entretien nécessitera encor bien des énergies et des investissements.

A chaque fois on en apprend un peu plus sur la réaction de la nature qui nous environne et sur les améliorations que nous pouvons apportés en termes de protection. Mais le risque zéro n'existe pas ».

Yvan Burri